

Le Sous-secrétaire Consul des villes libres et anciennes d'Allemagne a l'ambassade de l'autre ejus à Son Excellence Mons^{me} le Vis. Comte d'Inham, ministre Secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, Diplomes du Senat des dites Villes anciennes de Hambourg et de Bremen, par lesquelles le signé a été nommé et constitué son Consul, tel pour l'Empire du Brésil, ainsi que deux d'elles m'ont été remis du susdit Senat avec l'avis de les presenter a sa Majesté Imperial, contenant la felicitations a S. M. sur les evenements a l'égard du traité fait avec S. M. François Fidèle, et de la naissance de l'indépendance de l'Empire.

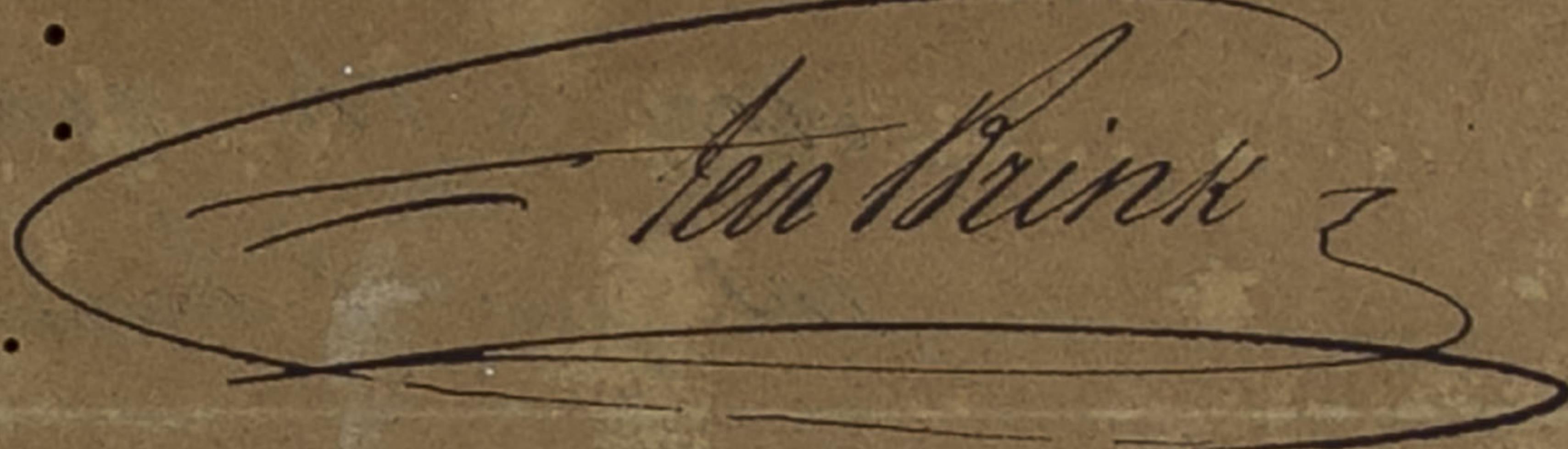
Le signé prend la liberté de solliciter à Votre Excellence de vouloir bien avoir la bonne volonté de valoir bien avoir la bonnesdites pièces, et de prendre les mesures nécessaires pour que l'équation y soit apposé, enfin qu'il signé peut regulariser l'opéracion de ces

francs

fonctions en qualité susdict du Consul général des villes
libres et austrothiques.

Le brusque' saisit cette occasion pour renouveler
a votre Excellence l'Assurance de sa haute et parfaite
consideration

Rio de Janeiro ce 12 May 1826.

ten Brink

Mon Excellence
le Viscounte d'Inhambaré
sul de S. M. o. F. Ministre Secr.
D'Etat pour les Affaires Etrangères
de J. P. H.